

Annexe 3 : Bilan prévisionnel 2024 - Commentaires- ZAC Du Vallon des Mûriers WIMILLE

		Bilan approuvé 2023 -Prorogé 7 mars 2024	Bilan prévisionnel		
		Prév 2024	Prév 2024	Ecart	Commentaires
Ligne	Intitulé	Année	Année		
	DEPENSES	1 070 289,11	632 941,00	-437 348	
D	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ZAC	1 070 289,11	632 941,00	-437 348	
D1	ETUDES	50 000,00	20 035,00	-29 965	Les études de sols de la phase 2 débuteront en 2024 après appel d'offres, ainsi que des prestations d'avocats pour la défense du projet suite à une requête déposée en décembre 2022.
D2	CHARGES FONCIERES	31 550,61		-31 551	La dernière acquisition de terrain sera reportée en 2025. Les indemnités d'évictions des agriculteurs ont été réalisés en 2023 pour un montant inférieur au prévisionnel.
D3	TRAVAUX	850 115,70	474 499,00	-375 617	Les travaux de finitions de la phase 1 de l'opération seront finalisés en 2024 (hormis quelques plantations début 2025). Le démarrage des travaux d'aménagement de la phase 2 sera reporté au 1er trimestre 2025. Les travaux de compensation des zones humides de la phase 2 devraient être finalisés en 2024.
D4	HONORAIRES	78 431,39	85 003,00	6 572	Les honoraires de géomètre seront provisionnés afin de permettre les divisions parcellaires de la phase 2 pour les cessions en 2025 et la délimitation des emprises publiques pour les travaux de voirie, ainsi que des honoraires de mission de suivi de maîtrise d'œuvre des travaux de compensation et travaux définitifs de la phase 1 et d'adaptation du plan d'aménagement de la phase 2, des honoraires de contrôleur santé et sécurité ainsi que des prestations de conseil d'avocats pour la prorogation du traité de concession.
D5	FRAIS DIVERS	9 600,00	3 404,00	-6 196	L'attache d'un huissier pour le suivi des travaux de mesures compensatoires et de finalisation de la phase 1 seront budgétés, ainsi que les frais de publicité pour la passation des marchés publics liés au renouvellement du marché de géomètre, CSPS, études géotechniques.
D6	FRAIS FINANCIERS	591,41		-591	
D7	HONORAIRES	50 000,00	50 000,00	0	
	RECETTES	1 200 000,00		-1 200 000	
B	RECETTES	1 200 000,00		-1 200 000	
B1	CESSIONS terrains	1 180 000,00		-1 180 000	La commercialisation des macro-lots de la phase 2 (lot 10, 11, 12 et 6.2) de l'opération seront reportés en 2025 en raison de la mise au point des permis de construire des macro-lots.
B2	PARTICIPATIONS	20 000,00		-20 000	La participation pour la dépollution est reportée en 2027 lors de la réalisation des zones humides de compensation de la phase 3 de la ZAC
B301	SUBVENTIONS			0	
B4	AUTRES PRODUITS			0	
B5	PRODUITS FINANCIERS			0	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	129 710,89	-632 941,00	-762 652	